

Didier Calame veut une journée de formation pour les cyclistes

Le conseiller national neuchâtelois souhaite améliorer la cohabitation entre automobilistes et cyclistes: il demande l'introduction d'une formation obligatoire d'une journée pour les adeptes de vélos, ainsi que le retour de la vignette.

PAR VIRGINIE GIROUD

Le Neuchâtelois Didier Calame assure qu'il «ne déraile pas». Dans une motion déposée fin décembre sous la Coupole fédérale, le conseiller national UDC réclame que les cyclistes du pays suivent une journée obligatoire de formation aux bases de la circulation.

Ses arguments? «Le nombre de vélos sur les routes augmente, tout comme les pistes dédiées à la mobilité douce. C'est une bonne chose, mais ce développement doit se faire en harmonie avec l'ensemble des usagers et en toute sécurité.»



“Il faut suivre une formation pour conduire un scooter: pourquoi ne pas exiger la même chose pour monter sur un vélo, dès l'âge de 12 ans?”

DIDIER CALAME
CONSEILLER NATIONAL NEUCHÂTELOIS

Didier Calame observe une hausse du nombre de conflits entre automobilistes et cyclistes: «Des cyclistes ne respectent pas toujours les feux rouges ou les priorités. Le problème, c'est qu'il est difficile de les identifier.» Pour Didier Calame, le travail de sensibilisation réalisé par la police neuchâteloise dans les écoles est important, mais «pas



Réintroduire une vignette pour les vélos afin de financer les nouvelles infrastructures cyclables? C'est le souhait du conseiller national neuchâtelois Didier Calame. KEYSTONE

suffisant»: «Il faut suivre une formation pour conduire un scooter: pourquoi ne pas exiger la même chose pour monter sur un vélo, dès l'âge de 12 ans?»

Le retour de la vignette?

Dans sa motion, le parlementaire UDC demande également au Conseil fédéral de réintroduire la vignette pour vélos en Suisse.

«Les automobilistes paient plusieurs taxes en faveur de

l'aménagement du réseau routier. Il serait juste que les cyclistes participent également au financement de leurs pistes, par le biais d'une taxe ou d'un système de vignette, comme cela existait auparavant.»

Ce n'est pas la première fois que des parlementaires fédéraux de droite réclament le retour d'une taxe sur les vélos afin de financer les infrastructures cyclables. Les tentatives sont régulières: au

printemps 2025, une autre motion UDC demandait l'introduction d'une vignette à 20 francs par an, affirmant qu'elle «rapporterait environ 90 millions de francs à la Confédération».

La mesure présenterait aussi l'avantage de «faciliter l'identification des vélos volés». La réapparition d'une taxe sur les cycles n'est pas totalement impossible: le Département fédéral des transports planche sur une réforme du

financement des infrastructures cyclables, incluant le «principe de causalité».

Mais il doit tenir compte d'un nouvel élément: la loi fédérale sur les voies cyclables, en vigueur depuis 2023, indique que le vélo doit être «fortement encouragé» pour des raisons de santé et d'écologie.

«Contreproductif», selon Pro Vélo

En Suisse, la vignette pour les vélos avait été supprimée dé-

but 2012. Elle servait de couverture pour l'assurance responsabilité civile. Or, presque tous les habitants bénéficient déjà d'une telle assurance à titre privé.

Pour les associations de défense du trafic cycliste, réintroduire une taxe sur les vélos serait «contreproductif». «L'objectif en Suisse, c'est d'augmenter la part modale du vélo: pour y arriver, il faut éviter de mettre des obstacles à la pratique du cyclisme, comme une vignette ou une formation obligatoire», commente Rachel Oesch, coprésidente de Pro Vélo Neuchâtel. Elle rappelle que le vélo est «rentable pour la collectivité», en termes de santé et d'environnement.

Cours gratuits dans le canton

La coprésidente est consciente de problèmes liés à une cohabitation parfois compliquée entre automobilistes et cyclistes. «Nos chaussées sont étroites. La meilleure solution pour réduire les conflits consiste à créer de véritables aménagements cyclables, avec des flux clairement séparés!» Rachel Oesch invite les cyclistes qui en ressentent le besoin, par exemple celles et ceux qui se mettent au vélo électrique, à suivre une formation pour être à l'aise dans la circulation: «Pro Vélo Neuchâtel propose une dizaine de cours dans le canton, mais ils doivent rester facultatifs. Cette année, ils seront gratuits grâce à une subvention du Canton.»

La Commune tient son budget 2026

MILVIGNES A la suite d'une séance tendue au mois de décembre, le Conseil communal a présenté le budget sous une nouvelle forme.

C'est fait: la commune de Milvignes a désormais un budget pour l'année 2026. Jeudi, le Conseil général a accepté par 31 voix contre 7 et une abstention le nouveau rapport que lui a présenté l'exécutif.

Celui-ci prévoit un déficit de 1,2 million de francs, réduit à 691 050 francs grâce à un prélèvement de 530 000 francs dans la réserve conjoncturelle. Le total de charges est lui devisé à près de 48 millions de francs pour 13,5 millions de francs

d'investissements. Ceux-ci concernent principalement le cercle scolaire de Cescole et divers chantiers de travaux publics. Cette deuxième copie fait suite à une première séance de budget agitée au mois de décembre. L'exécutif avait présenté à la dernière minute un amendement à son budget, provoquant l'exaspération du législatif.

Des «efforts réels»

Ce jeudi, le conseiller communal chargé des finances, Phi-

lippe DuPasquier, a tenu à adresser quelques mots au législatif en début de séance, précisant que la nouvelle mouture du budget respectait cette fois-ci le frein à l'endettement et présentait un degré d'autofinancement sain.

Kilian Winz a fait part de la «satisfaction certaine» de la commission financière, qu'il préside, soulignant des «efforts réels», qui ont permis de «parvenir à des résultats réalistes», et la baisse du montant des investis-



Les investissements nécessaires relatifs au cercle scolaire de Cescole plombent le budget 2026, selon l'exécutif.

ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

sements. Il a toutefois précisé qu'il était nécessaire d'avoir une vision financière à long terme. Du côté des groupes, le PLR a indiqué qu'il soutenait cette

seconde version du budget, tout en précisant «attendre avec impatience la stratégie financière, qui assurera la viabilité de la commune à long terme», selon les dires de son chef de groupe, Olivier Steiner. L'UDC, par la voix d'Evan Finger, s'est dite «partagée», constatant que «les améliorations du jour sont la conséquence d'une correction imposée par le débat politique». A gauche, les Vert-e-s/vert-libéraux ont assuré qu'ils accepteraient le budget, tout en soumettant un amendement afin «d'améliorer l'aménagement de surface de la rue du Château», selon leur chef de groupe Pierre-Alain Dubois. Celui-ci a, après de longs débats, été refusé par 21 voix contre 15 voix et 4 abstentions.

Le PS a quant à lui prévenu que «le sous-investissement guette, et il est dangereux pour le développement de la commune», et

que «la dérogation au frein à l'endettement ne doit pas être un tabou».

Le PLR soutient son conseiller communal

A titre personnel, Louis Godet, conseiller général vert-libéral, a réitéré son appel à la démission de Philippe DuPasquier, conseiller communal libéral-radical. Le PLR a immédiatement réagi, affirmant qu'il «soutenait fermement [son] conseiller communal», et arguant «qu'exiger le départ du plus ancien et plus expérimenté membre du Conseil communal était une hérésie».

Walter Willener a abondé, assurant que le groupe UDC ne partageait pas les propos de Louis Godet, et ironisé: «Le président des Etats-Unis, qui se promène actuellement à Davos, commence à influencer les prises de paroles de cet hémicycle!» **ESL**